

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le 11/12/2024

ID : 031-243100906-20241203-20241203003BIS-DE



DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 14

Procurations : 0

Votants : 14

Date de la convocation : 27 novembre 2024

SEANCE DU 3 DECEMBRE 2024

N° 2024-12-03-003

L'an deux mille vingt-quatre, le trois décembre à 21 h, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etaient Présents : Alain FOURIGNAN, Jean-Claude PAVE, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Cédric GALEY, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Elodie FAJEAU, Stéphanie BILLIET, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Amandine ROUQUETTE.

Etaient absents/excusés : Isabelle AVERLANT, Gilbert PAGAN, Marc HAVRANEX, Joël LARRIEU, Thomas LUDOVIC, Eric CASTILLON, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Pascal ORAZIO, Louise GASTON, Christophe GIRAUD.

Ayant donné procuration :

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEMBault

OBJET :

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31 ET A L'ETAT, AU TITRE DE LA DETR, POUR L'AMELIORATION DU CONFORT THERMIQUE DE LA PARTIE LA PLUS RECENTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE RIEUMES ET LA FIN DE LA RENOVATION DES SOLS

Madame la Présidente expose :

En période de forte chaleur, les températures dans les classes de la partie neuve de l'école élémentaire sont insupportables pour les élèves et les enseignants. D'après de l'étude réalisée par le cabinet d'architecture ENZO et ROSSO, cela serait dû au fait qu'il n'existe aucune ventilation dans ce bâtiment.

Le cabinet d'architecture a donc proposé pour améliorer le confort thermique de changer les menuiseries extérieures côté Nord actuelles. En effet, celles-ci étant fixes, il n'est donc pas possible de les ouvrir et donc de permettre une ventilation. Les travaux préconisés consistent à changer les parties fixes par des fenêtres oscillo-basculantes. De plus, la façade Est étant entièrement vitrée, cela favorise l'accumulation de chaleur dans les couloirs. Les travaux préconisés sont d'installer un brise-soleil sur cette façade.

Un devis a été demandé à la société SMAP qui a estimé les travaux à la somme de 27 703.00 € HT, soit 33 243.60 € TTC.

Par ailleurs, l'année dernière, le SIVOM a financé, avec le soutien financier du Conseil Départemental, la rénovation du sol du hall et d'une classe de l'école élémentaire. Cette année, les élus souhaitent terminer les travaux de rénovation des sols en changeant ceux de l'escalier, du réfectoire de la cantine scolaire et de la salle des Maîtres. Un devis a été demandé à la société SM BARONCHELLI qui a estimé les travaux à la somme 16 082.50 € HT, soit 19 299.00 €.

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le 11/12/2024

ID : 031-243100906-20241203-20241203003BIS-DE

Malgré l'effort des communes pour augmenter leur participation et utiliser les capacités financières du SIVOM de la Bure restent très fragiles. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de déposer des demandes de subvention auprès de nos partenaires institutionnels que sont le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat au titre de la DETR, selon les plans de financement suivant :

TRAVAUX FINANCEMENT	AMELIORATION DU CONFORT THERMIQUE		RENOVATION DES SOLS		TOTAL	
	Coût HT	Montant subvention	Coût HT	Montant subvention	Coût HT	Montant subvention
Etat (DETR) – 30%	27 703.00 €	8 310.90 €	16 082.50 €	4 824.75 €	43 785.20 €	13 135.65 €
CD 31– 40 %		11 081.20 €		6 433.00 €		17 514.20 €
Autofinancement		8 310.90 €		4 824.75 €		13 135.65 €

Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité,

- **Valide** l'ensemble des propositions de Madame la Présidente relatives aux travaux prévus en 2025 à l'école élémentaire pour améliorer le confort thermique de la partie neuve et la fin des travaux de rénovation des sols.
- **Valide** les plans de financement présentés par Madame la Présidente et sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de l'Etat au titre de la DETR.
- **Mandate** Madame la Présidente pour solliciter lesdites subventions et effectuer toutes les démarches administratives et financières liées à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, le 3 décembre 2024
Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de sa publication le 11/12/2024



Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente